

Intitulé de l'UE	Approche sociologique
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Mélissa ANDERLIN	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Sociologie et politique de l'éducation	30h	Mélissa ANDERLIN

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Sociologie et politique de l'éducation : 20h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Sociologie et politique de l'éducation : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage spécifiques
Expliciter l'organisation de l'enseignement en FWB
Maîtriser les éléments-clés de la politique belge actuelle en matière d'enseignement

Situer le champ pédagogique dans le champ social, sensibiliser aux implications sociales de l'action éducative,

Présenter les contraintes structurelles et politiques qui pèsent sur le système scolaire, mettre en relief la marge d'intervention des acteurs de l'éducation au niveau de la classe, de l'établissement scolaire ou de la communauté locale

Mettre en œuvre des démarches visant le bien-être des élèves à l'école dans le respect d'un cadre déontologique.

Contenu de l'AA Sociologie et politique de l'éducation

- Liens entre la société, la politique et l'école.
- Organisation de l'enseignement en WBE.
- Analyse de différents décrets/circulaires de l'enseignement primaire.
- L'égalité des chances à l'école.
- Le pacte pour un enseignement d'excellence.
- Analyse de cas : redoublement, inégalités sociales, les devoirs, ...
- Le harcèlement.
- Inégalités de traitement ou discriminations

Méthodes d'enseignement

Sociologie et politique de l'éducation : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, étude de cas,

Supports

Sociologie et politique de l'éducation : syllabus, notes de cours, textes légaux (décrets, circulaires ...)

Ressources bibliographiques de l'AA Sociologie et politique de l'éducation

Nicaise I, Desmedt E, Demeuse M, Une école réellement juste pour tous, Plantyn, Waterloo, 2009

Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Pacte pour un enseignement d'excellence, Orientations relatives aux objectifs du Pacte, 3 mai 2016, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Articles divers traitant de l'actualité

Les indicateurs de l'enseignement

A. Fakh (2015), L'école de l'égalité des chances, pistes et stratégies pour un meilleur soutien scolaire. Namur : Erasmé.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Sociologie et politique de l'éducation : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Sociologie et politique de l'éducation :

- Examen écrit: 90% de la note
- Travail : 10% de la note

Année académique : **2021 - 2022**